

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER REPOSITIONNABLE
Remplace la version: 22-avr.-2020

Date de révision 28-oct.-2022 Numéro de révision 4

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER REPOSITIONNABLE

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)
Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

FCLP; France - FR Page 1/15

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version: 22-avr.-2020

Date de révision 28-oct.-2022 Numéro de révision 4

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### 2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former. Provoque une légère irritation cutanée.

#### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No (EU	CAS No.	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
	Index No).		règlement (CE)	concentration	М	M (long	d'enregistreme
			nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Ether diméthylique	(603-019-00-	115-10-6	Flam. Gas 1 (H220)	-	-	-	01-2119472128-
80 - 100 %	8)		Press. Gas (H280)				37-XXXX
	204-065-8						
Acétone	(606-001-00-	67-64-1	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119471330-
5 - <10 %	8)		(EUH066)				49-XXXX
	200-662-2		STOT SE 3 (H336)				
			Flam. Liq. 2 (H225)				
Naphta léger (pétrole),	(649-328-00-	64742-49-0	STOT SE 3 (H336)	-	-	-	01-2119475133-
hydrotraité, <0.1%	1)		Asp. Tox. 1 (H304)				43-XXXX
Benzène	265-151-9		Skin Irrit. 2 (H315)				
1 - <5 %			Aquatic Chronic 2				
			(H411)				
			Flam. Liq. 2 (H225)				

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

FCLP; France - FR Page 2/15

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version: 22-avr.-2020

Numéro de révision 4

Nom chimique	EC No (EU	CAS No		DL50 par voie		Inhalation,	Inhalation,
	Index No)		orale mg/kg	cutanée mg/kg	CL50 - 4 heures -	CL50 - 4 heures -	CL50 - 4 heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	•
					ouillard - mg/L		
Ether diméthylique	(603-019-00-8) 204-065-8	115-10-6	-	-	-	-	-
Acétone	(606-001-00-8) 200-662-2	67-64-1	5800	-	-	-	-
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène	(649-328-00-1) 265-151-9	64742-49-0	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Ether diméthylique - 115-10-6	U
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène - 64742-49-0	Р

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une

irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la

peau avec de l'eau et du savon.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir

chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

FCLP; France - FR Page 3/15

Remplace la version: 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

5.1. Moyens d'extinction

SADER REPOSITIONNABLE

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau.

NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS Moyens d'extinction inappropriés

ÊTRE ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produitRisque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie chimique

et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les

Date de révision 28-oct.-2022

récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Autres informations** Ventiler la zone.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de

pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Arrêter la

> fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Inonder la zone d'eau pour terminer la

polymérisation, puis gratter le sol.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière Méthodes de nettoyage

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

FCLP; France - FR Page 4/15

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version: 22-avr.-2020

Date de révision 28-oct.-2022 Numéro de révision 4

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer réqulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** 

Respecter la fiche de données techniques.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	France
Ether diméthylique	TWA: 1000 ppm	VLEP 8h: 1000 ppm
115-10-6	TWA: 1920 mg/m <sup>3</sup>	VLEP 8h: 1920 mg/m <sup>3</sup>
Acétone	TWA: 500 ppm	VLEP 8h: 500 ppm
67-64-1	TWA: 1210 mg/m <sup>3</sup>	VLEP 8h: 1210 mg/m <sup>3</sup>
		VLEP court terme: 1000 ppm
		VLEP court terme: 2420 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	Union européenne	France
Acétone	-	100 mg/L - urine (Acetone) - end of shift
67-64-1		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 5/15

**SADER REPOSITIONNABLE** 

Date de révision 28-oct.-2022 Remplace la version: 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Ether diméthylique (115-10-6)			
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1894 mg/m <sup>3</sup>	

Acétone (67-64-1)	Acétone (67-64-1)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Cutané(e)	186 mg/kg pc/jour			
À court terme Effets localisés sur la santé travailleur	Inhalation	2420 mg/m³			
À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Inhalation	1210 mg/m³			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Ether diméthylique (115-10-6)			
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	471 mg/m <sup>3</sup>	

Acétone (67-64-1)			
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	200 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	62 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	62 mg/kg pc/jour	

#### Predicted No Effect Concentration Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Ether diméthylique (115-10-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.155 mg/l
Eau de mer	0.016 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	160 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.681 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.45 mg/kg de masse sèche

Acétone (67-64-1)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	10.6 mg/l
Eau douce – intermittent	21 mg/l
Eau de mer	1.06 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l

FCLP; France - FR Page 6/15

SADER REPOSITIONNABLE Date de révision 28-oct.-2022 Remplace la version: 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Sédiments d'eau douce	30.4 mg/kg de masse sèche
Eau de mer	3.04 mg/kg de masse sèche
Terrestre	29.5 mg/kg de masse sèche

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

**Équipement de protection** 

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que

de la température.

Protection de la peau et du

**Protection respiratoire** 

corps

Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.

Non applicable, Aérosol

Assure une protection respiratoire adéquate pendant les pulvérisations. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur Type de filtre recommandé :

homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol

Transparent à jaune clair Couleur

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Non applicable, Aérosol .

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures 18.6 d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures 3.0 d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Non applicable, Aérosol . Non applicable, Aérosol Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Sans objet. Insoluble dans l'eau.

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Insoluble dans l'eau. Hydrosolubilité

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Densité relative Aucun(e) connu(e)

Densité apparente Aucune donnée disponible Densité Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

FCLP; France - FR Page 7 / 15

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

SADER REPOSITIONNABLE

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

VOC content Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Oui.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque

d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes

et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Incompatible avec les agents comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut

s'avérer nocive ou mortelle.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 8/15

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version: 22-avr.-2020

Date de révision 28-oct.-2022 Numéro de révision 4

\_\_\_\_\_

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une légère irritation cutanée.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Ether diméthylique	1	-	=164000 ppm (Rattus) 4 h
Acétone	=5800 mg/kg (Rattus) 3000 mg/Kg (mouse)	>15800 mg/Kg (Rattus)	=79 mg/l(Rattus) 4 h
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène	>5000 mg/kg (Rattus)	> 3160 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=73680 ppm (Rattus) 4 h

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants.

**Lésions oculaires graves/irritation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **oculaire** 

Acétone (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les		œil		irritant
yeux				

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Acétone (67-64-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant
cutanée			cutané

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 9/15

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur d'autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

SADER REPOSITIONNABLE

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Ether diméthylique	-	LC50: >4.1g/L	-	> 4400 mg/L		
115-10-6		(96h, Poecilia		(Daphnia) (NEN		
		reticulata)		6501)		
Acétone	-	LC50 96 h 4.74	EC50 = 14500	EC50 48 h		
67-64-1		- 6.33 mL/L	mg/L 15 min	10294 - 17704		
		(Oncorhynchus		mg/L (Daphnia		
		mykiss)		magna Static)		
Naphta léger (pétrole),	-	LC50:	-	LC50: =2.6mg/L		
hydrotraité, <0.1%		=8.41mg/L (96h,		(96h,		
Benzène		Oncorhynchus		Chaetogammar		
64742-49-0		mykiss)		us marinus)		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétone (67-64-1)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B :	28 jours	biodégradation	91 % Facilement
Biodégradabilité facile : Essai de			biodégradable
dégagement de CO2 (TG 301 B)			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

militaria da la compagnita				
Nom chimique	Coefficient de partage			
Ether diméthylique	-0.18			
Acétone	-0.24			

#### 12.4. Mobilité dans le sol

FCLP; France - FR Page 10/15

Remplace la version: 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

Aucune information disponible. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Ether diméthylique	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétone	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène	La substance n'est pas PBT/vPvB

#### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

SADER REPOSITIONNABLE

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper,

percer ou souder les récipients.

according to EWC

Waste codes / waste designations 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 16 05 04\* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances

dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Remarque: Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport

en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en

conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du

document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

**AÉROSOLS** 14.2 Nom d'expédition

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport Étiquettes

2.2

FCLP; France - FR Page 11/15

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

**Description** UN1950, AÉROSOLS, 2, (E)

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

SADER REPOSITIONNABLE

**14.6 Dispositions spéciales** 327, 625, 344, 190

Code de classification 5A Code de restriction en tunnel (E) Quantité limitée (LQ) 1 L

**IMDG** 

**14.1 Numéro UN ou numéro** UN1950

d'identification

14.2 Nom d'expédition AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.2

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

**Description** UN1950, AÉROSOLS, 2.2

14.5 Polluant marin NP

**14.6 Dispositions spéciales** 63,190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ) See SP277 N° d'urgence F-D, S-U 14.7 Transport maritime en vrac Sans objet

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Nom d'expédition AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.2

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

**Description** UN1950, AÉROSOLS, NON-INFLAMMABLES, 2.2

14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** A145, A167, A98, A802

Quantité limitée (LQ) 30 kg G Code ERG 2L

#### Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

#### SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

FCLP; France - FR Page 12/15

Date de révision 28-oct.-2022

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES P3b - AÉROSOLS INFLAMMABLES

#### Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène -		25000
64742-49-0		

### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

# RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit contient

Nom chimique	Signalement des transactions suspectes, des disparitions et des vols	Limité
Acétone - 67-64-1	X	

#### Réglementations nationales

#### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Ether diméthylique	RG 84
115-10-6	
Acétone	RG 84
67-64-1	
Naphta léger (pétrole), hydrotraité, <0.1% Benzène	RG 84
64742-49-0	

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau H220 - Gaz extrêmement inflammable

FCLP; France - FR Page 13/15

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Notes assigned to an entry

SADER REPOSITIONNABLE

**Note P:** La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi.

Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

**Note U (tableau 3):** Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.)

Press. Gas (Liq.)

Press. Gas (Ref. Liq.)

Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

FCLP; France - FR Page 14/15

SADER REPOSITIONNABLE

Remplace la version : 22-avr.-2020 Numéro de révision 4

Date de révision 28-oct.-2022

Aérosol inflammable D'après les données d'essai

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 28-oct.-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 15/15